



Compte rendu des deux CTL du 18 juin 2015

Le jeudi 18 juin se tenaient deux CTL successifs, le premier sur les conséquences de la réforme des régions sur la DGFIP, le second sur les sujets habituels traités en CTL, au cas particulier le PCR, les conditions de vie au travail, l'actualité immobilière, la vidéo surveillance, le budget et une nouveauté: l'accueil d'apprentis à la DRFIP.

1) Les conséquences de la réforme territoriale

Pour faire simple, il ne doit plus y avoir, au 1 janvier 2016, qu'une seule Direction Régionale des Finances Publiques dans la nouvelle région Alsace Champagne Ardennes, Lorraine (ACAL),

Il faut garder en tête que Strasbourg a été désignée dans la loi comme siège de la préfecture de région, à ne pas confondre avec le futur siège de l'assemblée régionale (élue) qui pourra être ailleurs.

Nous avons remarqué que les documents parlent de nécessité de "proximité", notion que nous revendiquons régulièrement et à laquelle la direction répond "nouvelles technologies",

Donc quand les enjeux politiques s'en mêlent la proximité revient à la mode...

Sur les principes, voici nos revendications, que nous avons exposées dans notre déclaration liminaire:

- pas de mobilité géographique forcée,
- pas de mobilité fonctionnelle forcée,
- pour les nouvelles structures des moyens humains et matériels, en particulier informatiques, à la hauteur de l'ambition affichée de cette réforme.
- les agents ne doivent pas rester dans l'incertitude de leur avenir.
- l'exigence d'une prise en charge précoce et personnalisée des collègues qui sont directement concernés par les restructurations à venir.

La spécificité de notre administration par rapport aux autres directions régionales est que les DRFIP n'ont pas de fonction hiérarchique par rapport aux DDFIP, donc les DDFIP en tant que telles ne sont pas directement touchées par la réforme.

Il s'agit juste de décider de qui va exercer les missions régionales et ou, à savoir:

- le Contrôle Budgétaire Régional qui restera à la DRFIP de Strasbourg.

Mais il pourra se voir étoffé car il va devoir gérer des budgets supplémentaires.

Cependant selon le directeur "les transferts d'emploi ne se feront pas par addition des effectifs actuels"... Il faut garder en tête également la politique de suppressions d'emplois qui se poursuit),

- la MEEF (action économique): elle restera à Strasbourg avec des "points d'entrée" sur

les autres départements de la grande région", donc pas des emplois à temps plein.

- la Politique immobilière de l'Etat restera également à Strasbourg mais sera plus sollicitée, forcément. Là encore quel soutien quels effectifs? Pas de réponse

- l'autorité de certification n'est pour l'instant pas touchée.

- la Pairie Régionale:

C'est le service pour lequel la situation est la plus floue,

Elle pourrait être adossée à l'assemblée élue, donc dans une ville non encore connue!

Pour l'instant il est prévu de continuer à laisser fonctionner les 3 pairies sur leur site actuel jusqu'au 1 septembre 2016.

les collègues éventuellement concernés auront bien entendu la garantie de maintien à la commune (Strasbourg intra muros), mais risqueront de changer de métier.

Les militants de Solidaires Finances Publiques seront à leur disposition le moment venu pour les assister.

2) Le pôle de contrôle revenu patrimoine (PCRP)

Il sera mis en place au 1 mars 2016 et comprend deux volets:

- un obligatoire à savoir la fusion des FIE, de la BCFI et de la cellule DFE

- un départemental et optionnel: l'intégration de quelques dossiers infra DFE (supérieurs à 150 000€ de revenus)

Le périmètre des missions est le même que le travail actuel effectué par les FIE, la BCFI et la cellule DFE et ne concernera que les particuliers. Des protocoles seront établis entre le PCRP et les différents services pour que personne ne marche sur les plates bandes de l'autre: pour éviter les usines à gaz Solidaires a demandé que les professionnels soient associés à l'élaboration de ces protocoles...

Comme c'est dorénavant la mode à la DGFIP, un seul pôle à Strasbourg, mais deux antennes , une à Haguenau, l'autre à Sélestat. Un IDIV animera chacune des 3 implantations.

C'est sur le site de Sélestat que le changement sera le plus perceptible puisqu'il n'existe aucun pôle de ce type sur place actuellement.

Pour ce qui concerne l'aspect emploi, des transferts seront opérés des Cellules CSP au PCRP, nous tenons le détail à votre disposition.

Quoiqu'il en soit Solidaires Finances Publiques a insisté pour que soient identifiés et informés de leur droits (priorité, compensation financière) les collègues concernés.

Nous sommes à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

Enfin, un gros point de désaccord subsiste entre la direction et notre syndicat.

Nous trouvons inadmissible que des collègues exerçant le même métier ne soient pas attributaires des mêmes indemnités. Ce sera le cas au PCRP comme c'est déjà le cas dans d'autres brigades. Malgré ses tentatives, la direction n'a pas réussi à nous convaincre du bien fondé de ce que nous considérons comme une injustice, ceci nous a conduit à voter contre le projet.

3) Les conditions de vie au travail

La direction nous a présenté le "tableau de veille sociale" (TBVS), qui comporte un certain nombre d'indicateurs du climat social comme le nombre d'écrêtements, le nombre de signalement, le nombre de malades, etc,

Si depuis quelques années nous alertons sur la situation dans les services sans être écoutés, la situation a changé.

Si désormais les chefs de service et la direction reconnaissent la réalité des problèmes, c'est leur réponse qui n'est pas à la hauteur:

- les réponses les plus faciles à donner sont matérielles et, même dans ce domaine, il reste beaucoup à faire pour que chaque collègue travaille dans les meilleures conditions d'installation.

- en ce qui concerne la souffrance au travail, la direction se contente d'écouter et de tenter de calmer les choses, sans grand succès souvent.

D'une part la médiation et la gestion des rapports humains ne s'improvise pas malgré la bonne volonté des uns et des autres, d'autre part ainsi que les élus de Solidaires Finances Publiques l'ont répété une fois de plus:

Nous n'en sommes plus au stade de la gestion personnelle des problèmes.

Il faut que la direction générale, poussée par les directions locales, régle les questions d'effectifs, de charge de travail, de sens et de cohérence du travail.

Tant qu'il n'y aura pas une volonté forte d'agir sur l'organisation du travail nous serons tous et toutes en passe de devenir des "agents en difficulté".

4) L'actualité immobilière

Solidaires ayant obtenu que le tableau de suivi soit publié sur Ulysse chacun de vous pourra s'y reporter.

Les élus au CTL restent bien sûr à votre disposition pour toute explication.

5) Vidéo surveillance sur Wissembourg et Haguenau

Comme à chaque fois que cette question est évoquée en CTL, Solidaires s'assure que les autorisations préfectorales requises sont en cours de validation.

Elles garantissent les libertés individuelles des agents et des usagers. Solidaires Finances Publiques a insisté sur le respect des règles de confidentialité qui président à leur mise en service.

Devant notre insistance le Directeur du Pôle Ressources a annoncé qu'il adresserait un rappel aux règles aux chefs de service concernés.

6) Point d'exécution budgétaire

Il faut encore trouver des économies à faire, les mesures d'économie mises en oeuvre depuis plusieurs années n'étant pas encore allées assez loin!

C'est sans doute ainsi que la direction générale conçoit un ambitieux projet de modernisation de notre administration: faire plus avec toujours moins de moyens!

7) L'apprentissage à la DRFIP

Il s'agit d'un engagement présidentiel de promotion de l'apprentissage auquel la DGFIP se doit de participer.

La DRFIP pour sa part accueillera cette année un ou une apprentie, agé(e) de plus de 18 ans, en préparation de BTS d'"assistant(e) de direction".

Les entretiens de recrutement commencent la semaine prochaine.

Pour Solidaires Finances Publiques trois remarques:

- le tutorat doit pouvoir s'effectuer dans de bonnes conditions, par un ou des collègues identifiés et libérés d'autres tâches,

- il faut clarifier la position des apprentis (es) eu egard à l'accès aux formations de la DGFIP, au droit du travail qui les régit, à leurs possibilités d'accès à l'action sociale etc.

Enfin recruter quelques apprentis ne doit pas dispenser la DG de procéder à des recrutements perennes de fonctionnaires, en appelant par exemple les listes complémentaires des concours de tous niveaux.

8) Questions diverses

- sur l'organisation du secrétariat de la Direction: aucune décision ne sera prise avant l'arrivée du nouveau DRFIP probablement en septembre.

- sur la réorganisation des SIE: pas de décision dans l'immédiat.

- sur FDD: les vérificateurs sont maintenant dispensés d'établir un ordre de mission préalable, Solidaires vous fera parvenir rapidement un memo de la procédure de remboursement des frais.

- sur l'avenir des trésoreries de proximité:

Il est proposé la fermeture de la trésorerie de Mutzig, la spécialisation des trésoreries de Truchtersheim et de Benfeld.

Qui dit spécialisation dit montée en charge du recouvrement dans les SIP, avec nous l'espérons , les transferts d'emploi qui vont avec!

Là encore les collègues bénéficient des garanties de priorité pour suivre le poste ou de maintien à la commune la plus proche.

Qu'ils n'hésitent pas à se rapprocher des élus de Solidaires Finances Publiques le moment venu.